

## QUALITES PERSONNELLES REQUISES

Bon relationnel  
Bonne expression orale

Capacité d'écoute  
Bonne condition physique

## LES ENTREPRISES D'ACCUEIL

Le titulaire du CAP EMPLOYE de COMMERCE MULTI-SPECIALITES exerce ses activités dans les points de vente en Libre Service de la grande distribution : supérettes, supermarchés ou hypermarchés, maxi-discounters (hard - discount), grands magasins, magasin à succursales.

## LES ACTIVITES EN ENTREPRISE

Suivant la taille de l'entreprise, le vendeur, titulaire du CAP, exerce une ou plusieurs activités, sous la responsabilité d'un chef de rayon ou du responsable du point de vente.

### Ses activités :

- Accueil - Information - Orientation du client
- Maintien du lieu de vente accueillant
- Participation à la réception et au contrôle des marchandises reçues
- Tenue des réserves
- Respect des règles d'hygiène et de la chaîne du froid
- Mise en rayon des produits
- Détection des besoins de réapprovisionnement en produits du rayon
- Accueil des clients - Encaissement et gestion de la caisse

Il est l'acteur de la stratégie commerciale de l'entreprise, en rendant compte à son responsable direct des informations utiles. L'objectif est de **fidéliser le client**, en privilégiant le **conseil et le service**.

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

Elle permet l'acquisition des compétences requises pour l'obtention du diplôme et cherche à développer les **capacités d'autonomie**, de **responsabilité**, d'**implication**, d'**écoute** et de **créativité** du jeune.

## EMPLOIS CONCERNES

Employé de grande surface  
Employé de libre service  
Employé de rayon  
Gondolier-caissier

**POURSUITE D'ETUDES POSSIBLE** : Pour les meilleurs élèves  
préparation du **BEP VENTE ACTION MARCHANDE**

# CAP

## Employé de Commerce Multi-Spécialités



## CFA de l'Agglomération Orléanaise

Cité des Métiers – 9 rue du Onze Novembre  
45000 ORLEANS

Tél. : 02 38 83 81 81 ♦ Fax : 02 38 83 19 15  
e-mail : cfadirection@agglo-orleans.fr

**Une expérience et un savoir-faire au service des métiers**



## PUBLIC CONCERNE

- **Jeunes de 16 à 25 ans**
- Accès possible à partir de 15 ans pour les jeunes issus de 3<sup>ème</sup> générale ou de 3<sup>ème</sup> technologique

## FORME

- **Contrat d'apprentissage** de 2 ans  
*Début d'un contrat : au plus tôt le 1<sup>er</sup> juillet*  
*Fin du contrat en 2<sup>ème</sup> année : au plus tard le 31 août*

## DUREE de la FORMATION

- 840 h de formation sur 2 ans
- **12 à 13 séquences de cours** réparties sur l'année scolaire

## ALTERNANCE

- **Une semaine de 35 h au CFA** suivie de **deux semaines en entreprise**
- La formation professionnelle et générale reçue au CFA est complémentaire de l'activité menée en point de vente

## DISCIPLINES ENSEIGNEES

■ <b>DISCIPLINES PROFESSIONNELLES</b>	<i>Heures</i>
Accueil - Information - Travaux Professionnels	6
Environnement économique et juridique	3
Vie sociale et professionnelle	2
Réception et tenue des réserves – Approvisionnement Rayon - Caisse	7

  

■ <b>DISCIPLINES GENERALES</b>	<i>Heures</i>
Expression française – Histoire-Géographie	6
Mathématiques – Sciences physiques	5
Anglais	2
Education physique	2
Arts appliqués	2

## REMUNERATION

- L'apprenti a le statut de **salarie** et est rémunéré selon un pourcentage du SMIC

<b>Age de l'apprenti</b>	<b>1ère année</b>	<b>2ème année</b>
16 - 17 ans	25 %	37 %
18 - 20 ans	41 %	49 %
21 ans et plus	53 %	61 %

## ACCUEIL AU CFA

- L'apprenti peut être externe, demi-pensionnaire, interne s'il habite loin du CFA